

Pénible, le métier de prof?

Angoissant. Épuisant. Parfois étouffant. Pour 96 % d'entre eux, le métier est de plus en plus difficile. Au point qu'ils mériteraient, plus que d'autres travailleurs, d'échapper à la retraite à 67 ans?

Texte:
Catherine Ernens

Ca me casse les couilles, on n'est que cinq", a pesté ouvertement un élève. Caroline, 43 ans, prof de maths dans l'enseignement qualifiant à Boussu, dans le Borinage, vit dans un stress permanent. Ce matin, c'était grève des bus. Cinq élèves seulement se sont présentés à son cours. "On doit être 100 % calmes. La violence verbale, c'est

tout le temps. On se fait insulter. On dort mal. On ne l'entend plus. Pourtant comme pédagogues, on devrait réagir", avoue-t-elle. Dans son école, les élèves balancent les chaises, mettent jusqu'à 40 minutes à se mettre en condition, éteindre leur GSM, se taire, n'ont pas les bases.

"Et moi, je dois donner un programme. Avec le stress de voir un inspecteur débarquer et de me faire remonter les bretelles. C'est quasi impossible d'être en ordre. On fonctionne avec du matériel du Moyen Âge. On n'a pas de moyens pour s'équiper en informatique. Il y a la toiture à remplacer." Caroline a eu les pneus crevés par des élèves et sa voiture griffée. "Être prof dans le technique et le général, ce n'est pas le même métier. Ici on se serre les coudes. Dans une salle de profs en général, c'est super-individualiste."

Apocalyptique? "Notre enquête est claire. 96 % des enseignants interrogés ressentent de la pénibilité", dénonce Eugène Ernst, secrétaire général de la CSC-enseignement. Entre surcharge de travail et perte de sens, être prof, c'est rude. "Oui, le métier doit évoluer en fonction des nouvelles technologies et des publics différents. C'est comme ça partout. Nous

ne le contestons pas. Mais ça ne doit pas se faire en chargeant la barque comme c'est fait aujourd'hui. Cela doit rester soutenable."

Les démarrages dans la profession sont rudes et en dégoûtent plus d'un. Une étude a montré qu'après cinq ans, 20 % des profs avec un titre pédagogique avaient déjà quitté l'enseignement. Pour ceux qui s'improvisent profs sans titre pédagogique, ce

nombre s'élève à 62 %. "C'est effrayant, souligne Joan Lismont, président du syndicat FGTB de l'enseignement libre. La pénibilité, c'est aussi la difficulté à se stabiliser à temps plein dans une école. Et puis, il existe un manque de talents dans la gestion des ressources humaines dans nombre d'écoles. Des profs sont prévenus par mail le dimanche soir ou le lundi matin que tout leur horaire est chamboulé et qu'ils vont devoir faire face pendant six heures à des cours qu'ils n'ont pas pu préparer. C'est un stress inouï."

Oui, mais on manque de profs. "La pénurie existe depuis les mesures prises par Laurette Onkelinx, alors ministre de l'Enseignement, explique Joan Lismont. Ça s'est aggravé et avec le Pacte d'excellence, ce sera encore pire." Le désintérêt pour les sciences et les maths est un phénomène connu. Du côté des langues modernes, la pénurie va s'accroître avec l'exigence généralisée en Wallonie d'un cours de deuxième langue dès la 3^e primaire, une mesure du Pacte d'excellence. Une possibilité qui fait débat serait de supprimer le choix de cette seconde langue, la liberté d'opter pour l'anglais ou le néerlandais existant depuis... 1969, sauf en région bruxelloise ou germanophone. "L'actuel gouvernement aura-t-il la force d'imposer une seule langue?" interroge Joan Lismont.

D'une manière générale, la multiplicité des choix pose des problèmes d'organisation, financiers et de stress. Et le remplacement des profs formés à la pédagogie par des personnes sans titre n'est pas évident. En école d'immersion, le niveau des savoirs de base donnés par les native speakers n'est pas très bon, ce qui est une cause de stress pour ces enseignants qui en plus sont moins bien payés que les autres. →

"C'est quasi impossible d'être en ordre. On fonctionne avec du matériel du Moyen Âge."

→ Les conditions de travail des profs sont indéniablement difficiles. Elles le sont aussi au sens premier: en termes de risques physiques. Le niveau de décibels qu'il faut supporter est épouvantable pour les élèves comme pour les profs. Les écoles ne sont pas insonorisées. Il existe ainsi une centaine de dossiers médicaux par an ouverts pour des enseignants subissant des problèmes vocaux ou de dos liés directement à l'exercice de leur job.

La voix syndicale est objectivement sombre sur la pénibilité du métier de prof. Le son de cloche est différent ailleurs. *"On est face à un lobby important, tant francophone que néerlandophone, pour faire reconnaître comme pénible le métier de prof. Mais l'enquête des syndicats est pro domo. Ils préchent pour leur chapelle entre enseignants"*, rétorque l'économiste Jean Hindriks (UCL, Itinera Institute), expert de la réforme des pensions et grand connaisseur des questions d'enseignement.

Heureux comme des Finlandais

Quand Dominique Lafontaine, notamment directrice du service d'analyse des systèmes et pratiques d'enseignement, est venue expliquer il y a une semaine devant un public de 1.200 enseignants que, dans les enquêtes, les enseignants se montraient en réalité très satisfaits de leur travail, la salle l'a huée. *"Les profs d'université, avec leurs belles idées, ne comprennent rien à notre réalité sur le terrain"*, s'insurge Marie, la trentaine et prof du secondaire dans une école à Visé. *"C'est pourtant aussi la vérité. Les difficultés d'un métier ne veulent pas dire qu'il n'est ni passionnant ni même satisfaisant."* Les enseignants du primaire en fonction, par exemple, seraient heureux

de l'être et souhaitent le rester dans leur grande majorité. On observe une certaine érosion de l'enthousiasme avec le temps et une certaine frustration. Mais notre Fédération Wallonie-Bruxelles se situe dans la moyenne, la satisfaction est ainsi au même niveau qu'en Finlande et nettement meilleure qu'en France. Ceci étant, la satisfaction professionnelle est meilleure dans les écoles fréquentées par un public d'élèves favorisés socialement.

Tout l'enjeu actuel réside dans la qualification ou non du métier de prof comme "pénible" (voir encadré). Ceci dit, si cela devait être le cas, le corps enseignant ne devrait pas pour autant crier bingo trop vite. *"Si tous les enseignants accèdent au statut de métier pénible, ce sera des cacahuètes*

qui seront distribuées. Mieux vaut se concentrer sur les métiers les plus vulnérables. 70 % des fonctionnaires sont des enseignants. Si vous leur donnez à tous le ticket gagnant pénibilité, il ne restera rien pour les autres", explique Jean Hindriks qui invite à remettre le problème en perspective. *"L'argument du stress peut valoir pour beaucoup de professions aujourd'hui. Un chirurgien ou un policier ne sont-ils pas soumis à un stress très fort? Par ailleurs, les enseignants sont ceux qui vivent le plus longtemps parmi l'ensemble des fonctionnaires. Ils coûtent donc très cher en termes de pension"*, assène Jean Hindriks.

"Je rappelle que le critère horaire est dans les quatre conditions pour être reconnu comme métier pénible, poursuit l'économiste. Et là, c'est une faiblesse pour les enseignants. Ils ont énormément de congés, une sécurité d'emploi et une belle pension qui reste bien plus élevée que celle d'un salarié." La pénibilité du métier serait donc discutable, même si les tâches se sont de fait très fort compliquées pour les enseignants désormais sur tous les fronts et de plus en plus exposés à la violence. Il existe une vraie tension aujourd'hui, mais elle traverse l'ensemble du monde du travail. C'est une tendance générale.

À 60 ans, affronter des malades énervés des nuits entières, c'est clairement pénible. Les infirmières, dont personne ne nierait le caractère lourd de la charge, se sont arrangées entre elles pour faire face. Un plan tandem a été lancé. Il permet à une infirmière de travailler moins en fin de carrière sans perdre trop d'argent, en étant remplacée par une jeune qui coûte moins cher. Le système s'autofinance de cette manière. C'est une alternative. Le bras de fer est engagé. Les profs s'informent. Des actions seront menées autour du 1^{er}

février prochain et au cours des mois qui suivront. Car c'est à la pioche que le gouvernement Michel s'attaque aux acquis sociaux des profs. Depuis le XIX^e siècle, la Belgique accorde des tantièmes favorables aux enseignants (le système des tantièmes préférentiels permettait aux profs de partir plus tôt à la pension. Un an de travail pour un prof "rapportait" ainsi 20 % de plus). "Aujourd'hui, après avoir reculé l'âge de la retraite, durci les conditions de carrière, supprimé la bonification du diplôme pour l'ouverture du droit et le calcul du montant de la retraite, le gouvernement fédéral va supprimer au 1^{er} janvier 2019 les tantièmes favorables. Il n'y aura alors plus aucune reconnaissance de la spécificité des métiers de l'enseignement en Belgique. C'est tout simplement intolérable!", hurle Eugène Ernst tandis qu'une harmonisation complète entre les statuts des travailleurs du public et du privé est en cours.

Nier le problème? Ce serait le découragement légitime d'une partie non négligeable de la profession. Si on n'offre aucune réponse, les ensei-

gnants tomberont malades, en burn out, et on n'aura rien gagné. "Les forcer à travailler jusque 67 ans n'est pas une solution. Mais il faut repenser les fins de carrière autrement que par des départs anticipés", conclut Jean Hindriks. On retrouve Caroline, notre prof de maths. La jeune femme a choisi sa vocation en connaissance de cause... en bossant d'abord dans le privé. *"C'est un autre type de stress dans une banque. Moi, je voulais du vrai relationnel et pas devoir considérer les gens comme des portefeuilles. Mais dans les écoles, on vit en vase clos, dans des classes utérus, c'est vraiment ça. Avoir des comités de profs et sortir de l'école, c'est vraiment une bouffée d'oxygène. Oui, j'ai de la chance."* ■

Dans les enquêtes, les enseignants se montraient en réalité très satisfaits de leur travail.

QU'EST-CE QU'UN MÉTIER PÉNIBLE?

Si le métier de prof n'est pas de tout repos, l'est-il au regard de la définition "légale" de la pénibilité? Dans la réforme pension, quatre critères ont été retenus pour définir cette dernière: la difficulté physique, les conditions de stress, les horaires (travail de nuit, par exemple) et la sécurité (destiné aux militaires, policiers). Pour financer les aménagements de pension des métiers pénibles, le gouvernement Michel a décidé de travailler avec une enveloppe fermée. Le montant prévu pour les métiers pénibles la première année s'élève entre 36 et 40 millions pour monter par la suite à 80 millions. La somme n'est pas folle. Le budget est limité. Tout le monde ne pourra pas être "sauvé".